

3, rue de Pondichéry - 75732 Paris Cedex 15 - Tél. 01 42 60 36 78 -

## Attestation de parution

Dossier n°934087  
Référence client : COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION

Le 25/01/2022

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

#### Support de publication

Journal	<b>Le Journal Spécial des Sociétés</b>
Date de publication	<b>26/01/2022</b>
Département	<b>78 - Yvelines</b>

#### Texte de l'annonce

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
SAINT QUENTIN EN YVELINES

Enquête publique relative au déclassement  
par anticipation des parcelles cadastrées section AC n°97 P, AC n°98 P, AC n° 149 P, AC n°150 P, AC n°203  
et d'une partie des volumes de la parcelle cadastrée section AC n°32, situées à Montigny-le-Bretonneux

Le Président de la communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné par arrêté du 20  
janvier 2022 l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement par anticipation des parcelles  
cadastrées section AC n°97 P, AC n°98 P, AC n° 149 P, AC n°150 P, AC n°203 et d'une partie des volumes  
de la parcelle cadastrée section AC n°32, situées à Montigny-le-Bretonneux et appartenant à Saint-Quentin-  
en-Yvelines.

Monsieur Michel GENESCO, a été choisi en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et en mairie de Montigny-le-  
Bretonneux du lundi 7 février 2022 à 9h au lundi 21 février 2022 à 17h.

Société des Editions de Presse  
**Affiches Parisiennes**  
3, rue de Pondichéry - 75015 Paris  
RCS Paris 572 227 593  
Tél. 01.42.60.36.78

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03.12.2021.

La société PARIS HOTEL SAINT CYR, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est 13, avenue Pierre Curie 78210 SAINT-CYR-L'ECOLE, immatriculée sous le numéro 853 415 651 RCS VERSAILLES, a confié en location gérance à :  
La société, HOTEL SAINT CYRIEN, SAS au capital de 3 000 Euros, dont le siège social est 13, avenue Pierre Curie 78210 SAINT-CYR-L'ECOLE, immatriculée sous le numéro 908 098 940 RCS VERSAILLES.  
Un fonds de commerce de Café, restaurant, hôtel sis et exploité 13, avenue Pierre Curie 78210 SAINT-CYR-L'ECOLE, pour une période qui commencera à courir à compter du 01/01/2022 et prendra fin le 31.12.2022.  
201524

## AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

### RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Camille SÉE, notaire à PARIS, le 21 janvier 2022, Monsieur Jean-Noël Marie COLLIN et Madame Claire Pascale LE STRADIC, demeurant ensemble à LE CHESNAY (78150) 9 Bis, route de Rueil.

Monsieur est né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 5 décembre 1964,

Madame est née à LE MANS (72000) le 13 mai 1966. Mariés à la mairie de PARIS 12<sup>ème</sup> arrondissement (75012) le 5 novembre 1988 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Guy BACQUET, notaire à LE MANS, le 21 octobre 1988, ont aménagé leur régime quant à la contribution aux charges du mariage et les acquisitions en indivision. Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois de la présente publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Camille SÉE, notaire à PARIS, 2<sup>ème</sup>, 13, rue de Marivaux.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.  
201508

Suivant acte reçu par Maître Pierre VERSAVEL, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Pierre VERSAVEL, Stéphanie MENAND et Isabelle GUILLAUMET-DELCOIGNE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à LE CHESNAY-ROCQUENCOURT (Yvelines), 5, rue Caruel de Saint-Martin, CRPCEN 78138, le 18 janvier 2022, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE : Monsieur Jaoudat SIRYANI, retraité, époux de Madame Francine Yvonne Sylviane QUINTON, demeurant à NOISY-LE-ROI (78590) 5, allée Eugène Delacroix. Né à BEYROUTH (LIBAN) le 20 février 1953. Marié à la mairie de ORSAY (91400) le 9 juillet 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Et Madame Francine Yvonne Sylviane QUINTON, retraitée, épouse de Monsieur Jaoudat SIRYANI, demeurant à NOISY-LE-ROI (78590) 5, allée Eugène Delacroix. Née à PARIS 14<sup>ème</sup>

arrondissement (75014) le 3 juillet 1949. Mariée à la mairie de ORSAY (91400) le 9 juillet 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire.  
201366

## AVIS ADMINISTRATIFS

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT QUENTIN EN YVELINES

Enquête publique relative au déclassement

par anticipation des parcelles cadastrées section AC n°97 P, AC n°98 P, AC n°149 P, AC n°150 P, AC n°203 et d'une partie des volumes de la parcelle cadastrée section AC n°32, situées à Montigny-le-Bretonneux.

Le Président de la communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné par arrêté du 20 janvier 2022 l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement par anticipation des parcelles cadastrées section AC n°97 P, AC n°98 P, AC n°149 P, AC n°150 P, AC n°203 et d'une partie des volumes de la parcelle cadastrée section AC n°32, situées à Montigny-le-Bretonneux et appartenant à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Monsieur Michel GENESCO, a été choisi en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et en mairie de Montigny-le-Bretonneux du lundi 7 février 2022 à 9h au lundi 21 février 2022 à 17h.  
201660

## ESSONNE 91

## SOCIÉTÉS

### CONSTITUTIONS

Suivant acte SSP du 18 DECEMBRE 2021 constitution de la SASU :

#### TK Consult

Capital social : 10 000 euros.  
Siège social : 14, rue des Carriers Italiens - 91350 GRIGNY.

Objet : L'étude, la réalisation directement ou en sous-traitance de tous travaux de génie civil, de bâtiment, tous corps d'états, ainsi que la réalisation d'aménagements et d'équipements s'y rapportant : la construction promotion, la conception construction comprenant toutes les missions de l'architecture, de l'ingénierie, du pilotage et de la coordination de tous chantiers ; le conseil et l'assistance commerciale et/ou technique ; l'activité de consultant auprès de toutes personnes ; la maîtrise d'ouvrage déléguée.

La gestion immobilière, l'achat, l'aménagement et la gestion de terrains et immeubles, en vue de leur revente

après rénovation, réhabilitation ou restructuration d'immeubles, l'investissement dans des biens immobiliers.

Président : Kenan BERK demeurant 47, rue Théophile Le Tiec, appartement 133 - 91520 EGLY.

Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix, tout associé peut y participer en justifiant de son inscription en compte 1 jour avant la décision collective.

Cession d'actions : Agrément systématique à la majorité des actions en cas de pluralité d'associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS EVRY.  
201616

Aux termes d'un Acte authentique reçu le 19/01/2022 par Me Thomas LESELLIER (HAUT-DE-SEINE), 1, avenue du Plessis II a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

#### Dénomination : SCI MEDIGLOBAL

Forme : Société Civile Immobilière.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location - notamment tout bail commercial ou professionnel - ou la mise à disposition gratuite, sur décision de la gérance, au profit des associés ou de certains d'entre eux, de tous biens et droits immobiliers situés à LES ULIS - ESSONNE - 91940 5, avenue du Hoggar. L'acquisition des biens immobiliers pourra indifféremment avoir lieu pour la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit.

Siège social : 5, avenue du Hoggar, 91940 LES ULIS.

Capital : 3 000 €.

Gérance : NATHAN Éric demeurant 5 Mail des Houssières 92290 CHATENAY MALABRY.

Cession des parts : Clauses d'agrément.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de EVRY.  
201475

Aux termes d'un acte sous seing privé du 19/01/2022 à MASSY (91300), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

#### SCI MARGAUXPRO

Forme : Société civile Immobilière.

Objet : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 2, rue du Buisson aux fraises - 91300 MASSY.

Capital : 500 euros, divisé en 500 parts de 1 euro chacune.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession de parts : Clauses d'agrément.

Gérance : SAS INVEST IMMO PROVASI LORIS, sous le numéro 909 122 574 RCS EVRY, dont le siège social est 2, rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY, représentée par son Président, Monsieur Loris PROVASI, demeurant : 12 A, rue Magellan - 91300 MASSY, nommée pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY.  
201355

Des experts à votre service...



Insertions

& Formalités



en toute Sécurité

Aux termes d'un acte ssp du 19/01/2022 à MASSY (91300), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

#### Dénomination : SCI LOTAMAPRO 2

Forme : Société civile immobilière.

Objet : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 2, rue du Buisson aux fraises - 91300 MASSY.

Capital : 500 euros, divisé en 500 parts de 1 euro chacune.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession de parts : Clauses d'agrément.

Gérance : SAS INVEST IMMO PROVASI LORIS, sous le numéro 909 122 574 RCS EVRY, dont le siège social est 2, rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY, représentée par son Président, Monsieur Loris PROVASI, demeurant : 12 A, rue Magellan - 91300 MASSY, nommée pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY.  
201354

Aux termes d'un acte ssp du 19/01/2022 à MASSY (91300), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

#### Dénomination : SCI LOTAMAPRO 1

Forme : Société civile immobilière.

Objet : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 2, rue du Buisson aux fraises - 91300 MASSY.

Capital : 500 euros, divisé en 500 parts de 1 euro chacune.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession de parts : Clauses d'agrément.

Gérance : SAS INVEST IMMO PROVASI LORIS, sous le numéro 909 122 574 RCS EVRY, dont le siège social est 2, rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY, représentée par son Président, Monsieur Loris PROVASI, demeurant : 12 A, rue Magellan - 91300 MASSY, nommée pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY.  
201353

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

#### KABELATO Conseil

Siège social : 8, Passage des Ménestrels - 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital social : 1 000 Euros.

Objet : Activité de conseil et accompagnement auprès des entreprises, particuliers, organismes privés et publics ; mise en œuvre de toutes opérations et prestations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS EVRY.

Président : Madame Apolline KABELAAN, demeurant 8, Passage des Ménestrels - 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX.

Cession des actions : Agrément préalable de la collectivité des associés.

Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque action donne droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives dans les conditions fixées par les statuts.  
201412

Le Journal Spécial des Sociétés

publie le mercredi

dans le 75, 78, 91, 92, 93, 94 et 95

---

Nos références :

6431181/2 /354129 / COMR53/ /E1 - Enquête publique

Vos références :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE  
1 RUE EUGENE HENAFF BP 10118  
78192 TRAPPES

---

## **Attestation de parution**

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans **Le Parisien** (édition 78), rubrique **ANNONCES LEGALES** le 29.01.2022.

Fait à Paris, le 31/01/22,

Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France – Directrice de la Publication.



L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le Parisien – Aujourd'hui en France s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente

---

**LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires**

**Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : [legales@teamedia.fr](mailto:legales@teamedia.fr)**

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

---

## **Annonce**

### **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT QUENTIN EN YVELINES**

**Enquête publique relative au déclassement  
par anticipation des parcelles cadastrées  
section AC n°87 P, AC n°88 P, AC n°149 P, AC  
n°150 P, AC n°203 et d'une partie des volumes  
de la parcelle cadastrée section AC n°32,  
situées à Montigny-le-Bretonneux**

Le Président de la communauté d'agglomération  
Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné par  
arrêté du 20 janvier 2022 l'ouverture d'une  
enquête publique pour le déclassement par  
anticipation des parcelles cadastrées  
section AC n°87 P, AC n°88 P, AC n°149 P,  
AC n°150 P, AC n°203 et d'une partie des  
volumes de la parcelle cadastrée section  
AC n°32, situées à Montigny-le-Bretonneux  
et appartenant à Saint-Quentin-en-  
Yvelines.

Monsieur Michel GENESCO, a été choisi en  
qualité de commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera à l'hôtel  
d'agglomération de Saint-Quentin-en-  
Yvelines et en mairie de Montigny-le-  
Bretonneux du lundi 7 février 2022 à 9h  
au lundi 21 février 2022 à 17h.**